

Sécurité en France : mensonges et confusion

Le problème Rom



XAVIER RAUFER

Le seul et unique "problème rom" tient à l'exubérante criminalité d'une sérieuse proportion des clans roms émigrés dans l'Union européenne, et au-delà. Que ces clans rentrent dans le droit chemin et adoptent un mode de vie compatible avec les normes juridiques européennes et le "problème rom" disparaîtra sur le champ.

Que des idéologues en perdition, que des manipulateurs chroniques mentent ou s'ingénient à semer la confusion : voilà qui est normal. Dans une période pour eux désastreuse, le trucage reste après tout l'arme ultime de leur panoplie. Mais que la presse dite d'information gobe de tels bobards et publie ces factices diatribes : là est le scandale.

MENSONGES : selon Mme Taubira et son environnement de doctrinaires et d'anarchistes, lutter contre la récidive impose d'ouvrir les prisons et plus largement, d'abolir le "tout-carcéral" et enfin, "l'Etat policier".

Tel est l'édifice doctrinal sur lequel repose intégralement l'utopie de la garde des Sceaux : rejeter la répression à tout-va, telle qu'elle sévissait naguère en France, et restaurer la liberté et l'Etat de droit.

Seul inconvénient : l'affirmation selon laquelle la France serait un "Etat policier" pratiquant le "tout-carcéral" est fausse et mensongère de part en part. On le prouve aisément, à partir des statistiques du Conseil de l'Europe et d'une enquête méthodique de la célèbre agence d'information Bloomberg.

Nous avons rassemblé ces données révélatrices dans le tableau qui suit :

Pays	Nbre de policiers pour 100 000 habitants	Nombre de détenus pour 100 000 hab.
Allemagne	296,7/100 000	95,8/100 000
Belgique	370,4	95,6
Espagne	385,3	146,1
FRANCE	299,2	91,6
Italie	467,2	65,2
Royaume-Uni	262,1	123,9
Russie	564,6	608,6

Bloomberg, Most heavily policed countries, 15/08/2013 - Conseil de l'Europe, stat. pénales.

Ce tableau suffit à anéantir l'omniprésent mensonge du Syndicat de la magistrature et autres partisans de la "culture de l'excuse" : parmi des pays comparables et voisins d'Europe et en comparaison de sa population, la France n'occupe qu'une position modeste et modérée, qu'il s'agisse du nombre de ses policiers ou de ses détenus. En moyenne, les 46 pays du Conseil de l'Europe ont 147,4 détenus pour 100 000 habitants - la France, un peu moins de 92 !

CONFUSION : celle-ci est à son comble dès qu'il s'agit de l'accueil en France des Roms et autres nomades. Véhiculé par des médias d'information, un sentimentalisme bëlant dénonce en bloc le traitement réservé à tous les Roms, dans tout le pays et en toutes circonstances : "Les Roms ont droit à ceci... Il est scandaleux que les Roms subissent cela..." Tel est d'usage le discours commun des antiracistes monochromes et des néo-dames patronnesses.

Or d'évidence, là n'est pas le problème. En Europe, le traitement réservé aux migrants n'a que très rarement un substrat idéologique - qu'il s'agisse, aux deux extrêmes, des pro ou des anti-immigration. Ce traitement tient d'abord à la

capacité d'intégration et au comportement de ces migrants dans le pays d'accueil. Exemple : on n'entend jamais rien de négatif sur les millions de Portugais installés en France, ni sur les quelque 600 000 Polonais établis en Grande-Bretagne - au contraire. Le "problème rom" ne tient donc ni à l'origine ethnique de ceux-ci (ces authentiques Indo-Européens sont chez eux en Europe) ni même à leur nomadisme, mais à leur minimaliste volonté de s'intégrer - et surtout à la présence, au sein de la population rom en général, de clans criminels aussi brutaux qu'hyperactifs.

C'est cela qui exaspère, notamment les Français et les Britanniques - à juste titre puisque rien n'autorise des migrants à piller le pays dans lequel ils prétendent s'installer. Si donc ces clans criminels roms mettaient fin à leur prédation, on n'aurait rapidement pas plus de "problème rom" qu'il n'y a de "problème" portugais ou polonais.

Hélas et tout au contraire, la criminalité des clans prédateurs roms est à la fois grave et massive, ce dans toute l'Europe, de Helsinki à Cadix et de Manchester à Bucarest. Toutes ces récentes années et dans tous les Etats de droit européens, des criminels roms ont été répétitivement condamnés pour de multiples crimes, souvent affreux : vols à main armée violents... exploitation et esclavage sexuel de mineurs de leurs propres clans, parfois leurs propres enfants... fraudes aux prestations sociales... prostitution de leurs épouses et rejetons, filles et garçons... traite d'êtres humains en bande organisée, accompagnée d'actes de barbarie... trafics de stupéfiants... faux monnayage... vol de fret sur les autoroutes... cambriolages en série, etc.

Ces dernières années, un clan rom bosniaque est jugé responsable de 70 % des vols à la tire dans le métro de Paris. En Grande-Bretagne, le ministère de l'Intérieur estime que 90 % des pillages de distributeurs automatiques de billets incombent à ces prédateurs nomades.

Criminalité grave, donc, mais aussi massive, en proportion du nombre total des migrants roms. Là encore, les chiffres fournis par la Grande-Bretagne sont révélateurs - le politiquement correct gouvernement français évitant soigneusement de publier de tels éléments d'information.

Selon ses propres statistiques officielles, la Grande-Bretagne héberge environ 68 000 "Roumains", parmi lesquels les Roumains non-roms ne sont qu'une infime minorité. Il existe bien sûr aussi des prédateurs roms de Croatie, de Serbie ou de Bosnie, non décomptés dans les statistiques qui suivent.

Or de 2008 à 2012, 27 725 de ces 68 000 "Roumains" ont été arrêtés en Grande-Bretagne - 40 % du total, 18 par jour ! - pour 142 viols, 10 homicides, 303 vols à main armée, 2 094 cambriolages et 7 500 vols avec violence ou coups et blessures volontaires. Toutes ces infractions ne sont bien sûr que celles connues de la police et de la justice, parmi bien d'autres indétectées.

De 2008 à 2012 et en comparaison, les 546 000 Polonais installés en Grande-Bretagne n'ont écopé que de 35 000 arrestations.

Tel est le seul et unique "problème rom". Il tient à l'exubérante criminalité d'une sérieuse proportion des clans roms émigrés dans l'Union européenne, et au-delà. Que ces clans rentrent dans le droit chemin et adoptent un mode de vie compatible avec les normes juridiques européennes et le "problème rom" disparaîtra sur le champ.